

Recommandation du Conseil municipal relative à la proposition du Conseil administratif du 1er novembre 2023 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 428 100 francs destiné aux études pour la reconfiguration et végétalisation de neuf préaux d'écoles, soit les sites de De-Budé, des Crêts, des Cropettes, du Mail, de Micheli-du-Crest, de la Roseraie, des Vollandes, de Geisendorf (Central et Faller) et de Saint-Antoine.

RECOMMANDATION

(acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 6 mars 2024, dans le rapport PR-1596 A)

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif d'intégrer dans la réflexion du crédit d'étude la possibilité de mettre des potagers urbains.